VIDAL DE LA FAMILLE

BALSOLÈNE

Fiche révisée le : 29/04/2013

Inhalation à visée décongestionnante

.<u>Composition</u>.<u>Indications</u>.<u>Contre-indications</u>.<u>Attention</u>.<u>Grossesse et allaitement</u>.<u>Mode d'emploi et posologie</u>. <u>Conseils</u>. Effets indésirables.Lexique

COMPOSITION

	pcàc
Benjoin	67,5 mg
Eucalyptus, essence	58,25 mg
Lévomenthol	36 mg
Niaouli, essence	36 mg
Alcool	+

INDICATIONS

Cette solution pour <u>inhalation</u> est une association de substances et d'essences végétales (<u>terpènes</u>) qui possède une action locale décongestionnante sur les <u>muqueuses</u> des <u>voies</u> respiratoires.

Elle est utilisée pour dégager les voies respiratoires en cas de rhume ou de refroidissement.

CONTRE-INDICATIONS

Ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'antécédent de convulsions ou d'épilepsie.

ATTENTION

Ce médicament contient des <u>terpènes</u> qui peuvent, en cas de dépassement des <u>posologies</u>, avoir des effets indésirables graves : respectez les doses préconisées, plus particulièrement chez l'enfant ou en cas d'<u>épilepsie</u>.

La solution ne doit pas être avalée ; ne laissez pas le flacon à la portée des enfants.

GROSSESSE et ALLAITEMENT

L'effet de ce médicament pendant la grossesse ou l'allaitement est mal connu. L'évaluation du risque éventuel lié à son utilisation est individuelle : demandez conseil à votre pharmacien ou à votre médecin.

MODE D'EMPLOI ET POSOLOGIE

Les inhalations sont faites avec 1 cuillère à café de solution dans un bol d'eau très chaude ou dans un inhalateur.

Posologie usuelle:

• Adulte et enfant de plus de 12 ans : 1 à 3 inhalations par jour.

CONSEILS

Il est important de lutter contre la sécheresse de l'air ambiant (humidificateur...) pour éviter le dessèchement des sécrétions nasales et bronchiques.

Avant l'inhalation, il est indispensable d'attendre quelques secondes l'évaporation de l'alcool après dilution dans l'eau chaude.

EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES

Irritation locale, réaction allergique.

En cas de dépassement de la posologie usuelle, les terpènes peuvent provoquer :

- · des convulsions chez l'enfant,
- agitation, confusion des idées (notamment chez la personne âgée).

LEXIQUE

alcool

Nom général désignant une famille de substances qui ont la propriété de pouvoir être mélangées à l'eau et aux corps gras. L'alcool le plus courant est l'alcool éthylique (éthanol), mais il existe de nombreux autres alcools : méthanol, butanol, etc. Le degré d'une solution alcoolique correspond au volume d'alcool pur présent dans 100 ml de solution, en sachant que 1 verre ballon de vin ou 1 demi de bière (25 cl) contiennent environ 8 g d'alcool.

Lorsque l'alcool est utilisé comme antiseptique, un dénaturant d'odeur désagréable lui est souvent ajouté pour éviter qu'il soit bu. Contrairement à une croyance répandue, l'alcool à 700 (ou même à 600) est un meilleur antiseptique que l'alcool à 900.

antécédent

Affection guérie ou toujours en évolution. L'antécédent peut être personnel ou familial. Les antécédents constituent l'histoire de la santé d'une personne.

convulsions

Contractions involontaires limitées à quelques muscles ou généralisées à tout le corps. Elles sont dues à une souffrance ou à une stimulation excessive du cerveau : fièvre, intoxication, manque d'oxygène, lésion du cerveau. Les convulsions peuvent être dues à une crise d'épilepsie ou à une fièvre élevée chez le jeune enfant.

épilepsie

Maladie chronique survenant par crises, liée à une anomalie de l'activité électrique d'un groupe de cellules cérébrales. Ses manifestations, d'intensité variable, vont de la chute brutale de l'attention (absences, ou petit mal) à la perte de conscience accompagnée de mouvements musculaires anormaux (convulsions, ou grand mal). L'épilepsie partielle, comme son nom l'indique, ne concerne pas la totalité du corps : les mouvements saccadés ne touchent qu'un ou plusieurs groupes musculaires.

inhalation

- Terme général désignant l'absorption par la bouche et le nez de substances gazeuses ou de particules en suspension qui diffusent dans les voies respiratoires après une inspiration profonde.
- Mode d'administration de substances volatiles, en solution dans de l'eau chaude. Ces substances sont destinées à agir sur les voies respiratoires. Contrairement à l'aérosol, qui nécessite un appareillage électrique, l'inhalation se pratique d'une manière simple : en respirant les vapeurs d'une solution contenue dans un bol, la tête recouverte d'une serviette. Il existe en pharmacie des bols inhalateurs, peu onéreux, qui comportent un embout recouvrant la bouche et le nez.

muqueuses

Tissu (membrane) qui tapisse les cavités et les conduits du corps communiquant avec l'extérieur (tube digestif, appareil respiratoire, voies urinaires, etc.).

posologies

Quantité et répartition de la dose d'un médicament en fonction de l'âge, du poids et de l'état général du malade.

réaction allergique

Réaction due à l'hypersensibilité de l'organisme à un médicament. Les réactions allergiques peuvent prendre des aspects très variés : urticaire, œdème de Quincke, eczéma, éruption de boutons rappelant la rougeole, etc. Le choc anaphylactique est une réaction allergique généralisée qui provoque un malaise par chute brutale de la tension artérielle.

terpènes

Terme général désignant des substances aromatiques d'origine végétale. Celles-ci sont traditionnellement utilisées pour leurs propriétés respiratoires (stimulante, expectorante, antiseptique) et leur pouvoir révulsif en cas d'application sur la peau. Les plus utilisées sont le camphre, le menthol, l'eucalyptol, les huiles essentielles de menthe, de térébenthine, de niaouli, de pin, d'anis, etc. Certains terpènes, et surtout le camphre, ont été responsables de convulsions, de pauses respiratoires chez le nourrisson, en cas de surdosage. Ils peuvent également provoquer des troubles du comportement chez la personne âgée. Ces produits doivent être utilisés avec prudence aux âges extrêmes de la vie.

voies

- Chemin (voie d'administration) utilisé pour administrer les médicaments : voie orale, sublinguale, sous-cutanée, intramusculaire, intraveineuse, intradermique, transdermique.
- Ensemble d'organes creux permettant le passage de l'air (voies respiratoires), des aliments (voies digestives), des urines (voies urinaires), de la bile (voies biliaires), etc.